

Termes de Référence d'une Consultation nationale

Pour appuyer le Dialogue au niveau du pays et l'Autoévaluation de l'admissibilité et des résultats du CCM-Tunisie

1. Contexte et justification de la mission

Sur la base de la décision du Conseil d'administration du Fonds mondial (novembre 2019) en rapport avec le financement disponible pour la période d'allocation 2020/2022, la Tunisie s'est vu allouer la somme de 4 798 985 \$ US en appui à la lutte contre le VIH et la mise en place de systèmes résistants et pérennes pour la santé (SRPS) pendant la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Dans ce cadre le CCM-Tunisie devra utiliser la stratégie "Light" d'évaluation de l'éligibilité et des performances (Light EPA) qui a été décidée par le Fonds mondial pour évaluer la conformité du CCM-Tunisie aux exigences d'éligibilité 3 - 6 conformément à la Politique sur les mécanismes de coordination des pays approuvée par le Conseil du Fonds mondial le 10 mai 2018. Les critères n° 1 et 2 seront évalués par le Secrétariat du Fonds mondial au moment où le CCM soumet sa demande de financement.

Le "Light EPA" est un processus simplifié dirigé par le CCM qui comprend (i) une auto-évaluation et (ii) l'élaboration et l'approbation d'un plan d'amélioration. La note d'orientation qui a été adressé au CCM par le Fonds mondial a décrit le processus d'évaluation et l'outil à utiliser à cette fin (qui inclut également des instructions spécifiques pour l'achèvement et la soumission).

D'autre part, pour pouvoir présenter une demande de financement et mettre en œuvre une subvention, chaque CCM pays doit tenir un « dialogue au niveau du pays » qui doit être inclusif faisant participer les différentes parties prenantes concernées par le VIH/sida et les Droits Humains particulièrement les populations clés et vulnérables afin de mettre en commun leurs expériences et contribuer à définir les programmes et les services qui peuvent répondre au mieux à leurs besoins et à ceux de leur communauté. C'est également là que des choix seront pris à propos des services pour lesquels un financement sera demandé au Fonds mondial. C'est au CCM qu'il incombe de coordonner ce processus de dialogue ouvert au niveau du pays en vue de l'élaboration de la demande de financement.

La plateforme du Fonds mondial et de la société civile pour la région MENA hébergée par ITPC- MENA, a obtenu de l'initiative Stratégique Communauté, Droits et Genre (CRG SI) des fonds supplémentaires pour soutenir l'engagement communautaire dans le processus de dialogue-pays pour la période d'allocation 2020-2022. Cela inclut l'engagement communautaire dans l'examen/l'élaboration de plans stratégiques nationaux, l'élaboration des demandes de financement, la réponse aux commentaires du Comité d'examen technique (TRP) et la conception du programme pendant les négociations d'octroi de subventions. Un soutien serait particulièrement accordé à la Tunisie en collaboration avec le Mécanisme de Coordination Nationale pour le programme de coopération avec le Fonds mondial d lutte contre le sida, la tuberculose et le Paludisme (ou CCM-Tunisie) et l'appui de l'ONUSIDA. Le soutien de la plateforme MENA porte spécifiquement sur les thématiques du renforcement communautaire, des droits humains, et du genre.

C'est dans ce cadre que le CCM Tunisie, avec l'appui de l'ITPC MENA et de d'ONUSIDA, organisera le dialogue pays et facilitera l'autoévaluation de sa conformité aux critères d'admissibilité au financement du Fonds mondial afin de s'aligner au mieux aux directives et exigences du Fonds mondial.

A cet effet, le CCM souhaite recruter un(e) consultant(e) national(e) et 05 facilitateurs/trices représentant les 05 communautés que le dialogue pays couvrira

2. Objectif général de la mission

Appuyer le CCM dans les différentes étapes qui précèdent la préparation à la soumission de la demande de financement au Fonds mondial

- **Objectifs spécifiques 1** : Appuyer le CCM dans son rôle de coordination du dialogue-pays
- **Objectifs spécifiques 2** : Appuyer le CCM dans l'évaluation de ses résultats au regard des critères d'admissibilité applicables et aux indicateurs liés aux nouvelles normes minimales des CCM dans le cadre du Nouveau Modèle de Financement.



3. Résultats à atteindre

- Le CCM est accompagné et appuyé dans son rôle de coordination du dialogue pays
- Les priorités nationales en matière de lutte contre le VIH à intégrer dans la demande de financement sont discutées et validées par toutes les parties prenantes
- Le formulaire relatif au dialogue pays est complété et prêt à être intégré dans la demande de financement VIH.
- Le cas échéant, le CCM Tunisie dispose d'un plan d'amélioration de son admissibilité fixant les actions correctrices pour atteindre ces critères d'éligibilité.

4. Activités prévues

Le/a consultant(e) aura à appuyer les activités suivantes :

- Identifier une liste des personnes parmi les populations clés et vulnérables y compris les migrants à former sur le processus de dialogue pays ;
- Réaliser des ateliers de formation à distance sur le dialogue pays auprès des parties prenantes concernées.
- Faciliter le dialogue pays : animation des rencontres de concertation des parties prenantes, documentation du processus et synthèse/analyse des discussions.
- Superviser et coordonner les activités de terrain qui seront menées par les facilitateurs/trices communautaires
- Remplir le formulaire conçu par le Fonds mondial et relatif au dialogue pays. Ce document doit être annexé à la demande de financement à soumettre à la première fenêtre de 2021.

Le/a consultant(e) aura à appuyer également les activités suivantes en rapport avec l'auto-évaluation du CCM :

- Compléter les deux outils suivants dans le cadre de cette mission :
- L'outil d'évaluation (matrice d'évaluation) : le/a consultant(e) devra guider le CCM dans la revue de l'ensemble des indicateurs et des documents ;
- Le plan d'amélioration : en fonction de l'évaluation du respect des critères d'éligibilité et des normes minimales, le/a consultant(e) élaborera un plan d'amélioration pour combler les faiblesses identifiées suivant un planning, en particulier en ce qui concerne la représentativité des populations clés/vulnérables.

5. Livrables attendus

- Liste des actions entreprises (ateliers/réunions présentiels et à distance, contacts...) et des résultats obtenus pour assurer la représentation de différents groupes lors du processus de dialogue-pays (surtout les populations clés et vulnérables et les PVVIH). Cette participation devra être restituée au CCM pour qu'elle soit documentée dans la demande de financement.
- Rapport finalisé et validé sur le processus du dialogue pays intégrant les besoins prioritaires des populations concernées.
- Rapport sur le processus d'assistance à l'autoévaluation (y compris l'analyse des résultats avec le CCM et la vérification des documents) entré dans l'outil en ligne du Fonds mondial selon le format demandé ;
- Fourniture et validation des documents, dûment organisés, démontrant la conformité aux indicateurs respectifs des critères d'admissibilité et aux normes minimales y seront annexés Dossier complet de la demande de revue adaptée concernant l'admissibilité du CCM (partie narrative et déclaration de conformité), Rapport de diagnostic (comprenant les résultats de l'autoévaluation, les observations et la synthèse des entretiens) ;
- Plan de mesures correctives/d'amélioration proposé pour améliorer les résultats du CCM, comprenant les mesures de suivi et les prochains résultats attendus.

6. Taches de le/a consultant(e) (e) :

- Accompagnement de tout le processus de dialogue-pays, y compris l'appui au CCM pour la sélection des facilitateurs/trices communautaires et leur gestion administrative et financière, avec animation des ateliers et réunions avec les différentes parties prenantes pour la collecte des informations et priorités à intégrer dans la demande de financement.
- Le(a) consultant(e) aura à définir/superviser/accompagner les activités du dialogue pays y compris celles qui seront menées par le(s) facilitateur/e(s) qui seront aussi recruté(e)s dans le même cadre
- Revue de la documentation pertinente sur la structure du CCM et ses processus (y compris toute évaluation antérieure de l'admissibilité et des résultats) avec utilisation de l'outil prévu pour l'autoévaluation du CCM et la mise en place d'un plan d'amélioration s'il y a lieu.



7. Taches indicatives des facilitateurs/trices communautaires

- Sensibiliser leurs communautés respectives par rapport au dialogues pays, son processus et résultats attendus
- Mobiliser les communautés concernées afin d'assurer leur participation significative au processus du dialogue pays, y compris les ateliers et réunions prévus.
- Anticiper les goulots d'étranglement et proposer les solutions possibles au consultant(e) et au bureau du CCM

8. Coordination

- Le/a consultant(e), sous contrat ITPC, travaillera en étroite collaboration avec le secrétariat du CCM, le Bureau du CCM et l'ONUSIDA, et en partenariat avec les acteurs concernés, notamment l'équipe pays du Fonds mondial.
- Le/a consultant(e) sera responsable de la supervision des facilitateur/trices communautaires et rendra compte au bureau du bon déroulement de leurs tâches
- La durée des prestations (jours ouvrables) de le/a consultant(e) (e) est de 35 jours pouvant s'étaler sur 50 jours (à partir de mi-juillet 2020).
- Les 05 facilitateurs/trices seront recruté(e)s pour une durée de 15 jours ouvrables pouvant s'étaler sur 30 jours à partir de la date de leur recrutement.

9. Profil du/ de la consultant(e) :

- Titulaire d'un diplôme universitaire) dans les domaines suivants : santé publique, sciences sociales, relations internationales, gestion ou tout autre domaine pertinent
- Excellentes qualités /capacités de communication, de travail en équipe et relationnel, de transmission des savoirs, d'analyse et résolution des problèmes, de prise de décision et d'initiative de synthèse / rédaction
- Compétences dans la facilitation d'atelier et la coordination de partenaires multisectoriels dans le domaine de la santé, aptitudes à faciliter le consensus
- Excellente maîtrise de l'arabe et du français (écrit/oral),
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en lien avec la riposte au VIH/sida, la mobilisation communautaire, la prévention combinée, l'accès universel à la santé, la société civile, le Fonds mondial.
- Familiarité avec les modalités de fonctionnement, incluant les principes du Nouveau Modèle de Financement, du Fonds mondial et des Instances de coordination nationale (CCM).
- Expérience préalable d'accompagnement / de renforcement des capacités des CCM et très bonne connaissance des questions liées à sa gouvernance (admissibilité, fonctions et responsabilités, structure, conflits d'intérêt, gouvernance) est souhaitée ?
- Familiarité avec les outils online de conférence et de réunions à distance (Teams, etc.)
- Flexibilité et très bonne aptitude au travail d'équipe multidisciplinaire.
- Disponibilité suffisante et capacité de respecter les délais de livraison des produits attendus.
- Une expérience professionnelle dans le pays serait appréciée.

10. Profil des 05 facilitateurs/trices

- Educateurs/trices pairs en activités auprès de leurs communautés respectives (Personnes vivant avec le VIH, Hommes ayant des rapports sexuels avec les Hommes, Usager(e)s de drogues injectables, Travailleuses de sexe, Migrant(e)s)
- Ayant été éducateurs/trices pair pendant au moins 5 ans auprès de l'une des associations
- Maîtrise minimum de l'arabe écrit et parlé

11. Relations de travail et supervision

- Le consultant travaillera en étroite collaboration avec le Bureau du CCM, le secrétariat du CCM, le Secrétariat de l'ONUSIDA ainsi qu'avec le groupe de travail chargé d'accompagner la demande financement, en ce qui concerne le dialogue pays.
- Le secrétariat du CCM /Bureau du CCM et du Secrétariat de l'ONUSIDA assurera la coordination de la consultation.
- La supervision technique du dialogue pays est sous la responsabilité de Bureau du CCM et du Secrétariat de l'ONUSIDA.



- La supervision technique de l'autoévaluation de l'admissibilité du CCM est sous la responsabilité du CCM et du Secrétariat de l'ONUSIDA

Plus spécifiquement en ce qui concerne cette mission, le Secrétariat de l'ONUSIDA en Tunisie conjointement avec le Bureau du CCM/Secrétariat du CCM s'engage à :

- Briefer le consultant et fournir des documents de référence
- Faciliter l'identification, la définition des tâches et la supervision des travaux des facilitateurs/trices communautaires
- Effectuer un suivi régulier de l'avancement du travail conjointement
- Coordonner avec le consultant pour effectuer les commentaires et demandes d'ajustements nécessaires tout au long de la mission
- Contribuer à la validation des produits attendus
- Les produits de la consultation ne peuvent être utilisés qu'après autorisation explicite du CCM.

